



DEMANDE DE PRISE EN CHARGE DU PASSEPORT MOBILITÉ STAGE PROFESSIONNEL

ANNÉE 2022

Si vous cochez toutes ces conditions, c'est que vous êtes éligible :

- vous résidez actuellement en Polynésie française depuis au moins 6 mois
- vous êtes inscrit en terminale professionnelle ou technologique, en section de technicien supérieur, en institut universitaire technologique, en licence professionnelle ou en master
- vous disposez d'une convention pour réaliser un stage dont le champ d'activité ou le niveau de responsabilité est inexistant en Polynésie française
- vous avez vérifié votre éligibilité par rapport aux revenus familiaux de 2021
- vous ne bénéficiez pas d'autre aide publique pour financer votre déplacement

IDENTITÉ ET INFORMATIONS PERSONNELLES DU DEMANDEUR

M. Mme Nom de naissance * :

Nom marital * :

Prénom(s) * :

Nationalité :

** Identiques aux informations figurant sur votre passeport.*

Date de naissance : / /

Lieu de naissance :

Adresse géographique en Polynésie française :

Depuis le :

B.P. :

Code postal :

Commune :

Tél. (dom) :

Portable :

Tél. (autre) :

Adresse de messagerie électronique :@.....

SITUATION FAMILIALE

Étudiant vivant à la charge financière de tiers (parents, conjoints, tuteurs...)

Informations concernant les tiers :

M.

Mme

célibataire en concubinage mariés pacsés veuf(ve) divorcés séparés

Nombre d'enfant(s) à charge : Profession :

Étudiant disposant de ses propres ressources financières

célibataire en concubinage marié(e) pacsé(e) veuf(ve) divorcé(e) séparé(e)

Nombre d'enfant(s) à charge : Profession :

INFORMATIONS CONCERNANT LE VOYAGE

Aéroport de départ : Aéroport d'arrivée * :
Dates de début et fin de stage :
Dates du voyage :
* Vérifier que la compagnie aérienne dessert bien cette ville. À défaut, inscrire la ville la plus proche ou Paris

Compagnie aérienne :

AIR FRANCE (Paris CDG)

AIR TAHITI NUI (Paris CDG)

FRENCH BEE (Paris ORLY)

(représentée par l'agence RATERE)

Trajet demandé :

Aller simple

Aller-Retour

Retour simple

INFORMATIONS SUR LES ÉTUDES SUIVIES

Établissement :

Adresse de l'établissement :

Études suivies :

Terminale professionnelle ou technologique

Section de technicien supérieur (BTS)

Institut universitaire de technologie (IUT)

Licence professionnelle ou en Master

INFORMATIONS SUR LE STAGE

Description du projet de stage :

.....
.....
.....

Nom et coordonnées de l'organisme ou de l'entreprise d'accueil :

.....
.....

Lieu et ville du stage :

Dates et durée du stage :

Mode de rémunération durant le stage et montant mensuel :

Conditions d'hébergement, adresse et modalités de prise en charge des frais correspondants :

.....

Motifs expliquant la nécessité d'effectuer un stage en dehors de la Polynésie française :

.....
.....

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR

- La copie du passeport du demandeur en cours de validité
- La copie de la carte d'assuré social valide (carte CPS ou VITALE) de chacun des membres du foyer
- La copie intégrale du livret de famille ou l'acte de naissance récent de chacun des membres du foyer.
Si décès, l'acte de décès (*Mairie de résidence*)
- Le certificat récent de vie à charge de famille et des enfants à charge du foyer (*Mairie de résidence*)
- Le certificat de scolarité 2021/2022 pour les enfants majeurs scolarisés (à charge) âgés de 18 ans à moins de 25 ans
- Le jugement de divorce ou la convention de séparation (*Tribunal*).
À défaut, une attestation sur l'honneur de séparation co-signée des parents indiquant la nouvelle composition familiale, le mode de garde et le versement éventuel d'une pension alimentaire + les pièces d'identité
- La facture EDT de moins de 3 mois où figurent 6 mois de consommation minimum, au nom de l'hébergeant complétée d'une attestation d'hébergement de moins de 3 mois et de sa pièce d'identité
- Le formulaire de déclaration des revenus, renseigné, daté et signé (à retirer au Pôle de la continuité territoriale ou sur le site du haut-commissariat (www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr))

- Pour les personnes sans profession, les salariés, les patentés, les étudiant(es), les retraités du Territoire ou les fonctionnaires du Territoire : le relevé d'information des revenus familiaux de janvier à décembre 2021 (délivré par la CPS)
- Pour les fonctionnaires de l'État : les bulletins de paye de janvier à décembre 2021 (délivrés par l'employeur) ou l'attestation de l'employeur indiquant le montant des revenus de l'année 2021
- Pour les retraités de l'État : l'attestation de paiements pour les fonctionnaires d'État (délivrée par la Direction des finances publiques) / le(s) état(s) récapitulatif(s) des autres caisses des pensions perçues en France métropolitaine ou à l'étranger en 2021
- Pour les personnes sans profession : l'attestation d'affiliation au RSPF 2021 (délivrée par la CPS)
- Les justificatifs pour les autres sources de revenus notamment ceux perçus en France métropolitaine avis d'imposition de la Direction des impôts, revenus locatifs, capitaux mobiliers, etc.)
- Le certificat de scolarité de l'établissement dans lequel est inscrit l'élève ou l'étudiant
- L'avis de l'établissement dans lequel le demandeur est inscrit. Cet avis doit être motivé, il doit se prononcer sur l'opportunité d'effectuer le stage demandé hors de la Polynésie française. En cas de bourse Erasmus+, fournir une attestation certifiant l'absence de prise en charge du transport
- La convention de stage signée.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e),

CERTIFIE SUR L'HONNEUR :

- l'exactitude des renseignements fournis dans le cadre de la présente demande de passeport mobilité ;
- n'avoir bénéficié d'aucune autre prise en charge au transport aérien de mon employeur ou de l'organisme organisant la formation ;
- n'avoir bénéficié ou demandé aucune autre aide publique au transport aérien depuis le 1er janvier 2022

RECONNAIS :

- avoir pris connaissance des conditions d'octroi du passeport mobilité formation professionnelle ;
- avoir été informé(e) que le voyage aidé doit être exclusivement effectué en classe économique (sur-classement non autorisé), en utilisant la liaison la plus directe et les correspondances les plus rapprochées (stop-over non autorisé) ;
- avoir été informé(e) qu'en cas d'acceptation de ma demande, les documents relatifs à l'aide sont établis conformément à mes choix en matière de compagnie aérienne et de dates de voyage, aucune modification (compagnie, date de départ et itinéraire) n'étant admise après le dépôt du dossier auprès du service instructeur (sauf en cas de force majeure) et sur production de justificatifs ;
- avoir été informé(e) qu'en cas d'avance des billets par moi-même auprès de la compagnie, le remboursement se fera sur la base du tarif conventionné et non public, la différence et les frais de service étant à ma charge ;
- être informé(e) que le remboursement de l'aide pourra être exigé en cas de déclarations inexactes, de non-respect des conditions d'octroi de l'aide ou de non-respect des engagements ci-dessous.

M'ENGAGE :

- à transmettre la copie du diplôme, titre de certification obtenu à l'issue du stage ;
- à informer la compagnie aérienne et le Pôle de la continuité territoriale très rapidement si un problème majeur m'empêcherait de me présenter à l'aéroport. En cas de « no show » ou si le motif s'avérerait injustifié, le Haut-commissariat procédera à l'émission d'un titre de perception (remboursement à l'État par le bénéficiaire du trajet concerné) ;
- à me soumettre à tout contrôle effectué par le service instructeur.

A, le **Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »**

IMPORTANT : Quiconque se sera fait délivrer indûment ou aura tenté de se faire délivrer indûment un document administratif, soit en faisant de fausses déclarations, soit en prenant un faux nom ou une fausse qualité, soit en fournissant de faux renseignements, certificats ou attestations, sera puni des peines prévues aux articles L. 441-6 et L. 441-7 du code pénal.

**Seuls les dossiers complets seront acceptés au guichet
et instruits dans un délai maximum de 10 jours ouvrés**

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

<p style="text-align: center;"><u>Localisation et contact courriel</u> Haut-commissariat de la République en Polynésie française Direction des interventions de l'État Bureau de l'appui à la mobilité et à l'insertion Pôle de la continuité territoriale Avenue Pouvana'a a Oopa B.P 115 – 98 713 Papeete – TAHITI pasport-mobilite@polynesie-francaise.pref.gouv.fr</p>	<p style="text-align: center;"><u>Heures d'ouverture des guichets :</u> du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00</p> <p style="text-align: center;"><u>Permanence téléphonique :</u> du lundi au vendredi de 13h30 à 15h30 40 46 84 15 ou 40 46 84 20</p>
Retrait en ligne des formulaires et simulateur d'éligibilité aux aides http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr/Demarches-administratives/Aides-au-transport/Pasport-mobilite-stage-professionnel	

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

Vérification de la demande de

Trajet	<input type="checkbox"/> A/R	<input type="checkbox"/> AS	<input type="checkbox"/> RS
Non cumul des aides	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Âge :ans			
Durée de résidence en PF	<input type="checkbox"/> respectée (+ de 6 mois)	<input type="checkbox"/> non respectée (< à 6 mois)	
Formation sur le territoire	<input type="checkbox"/> inexistante	<input type="checkbox"/> existante	
Ressources financières 2021	<input type="checkbox"/> < 3 177 924 F.CFP (26 631 €)	<input type="checkbox"/> > 3 177 924 F.CFP (26 631 €)	
Proposition du gestionnaire	<input type="checkbox"/> favorable	<input type="checkbox"/> défavorable	
Si défavorable, motif :			

Observations :

Date d'instruction	Nom et prénom du gestionnaire	Visa
Date de visa	Nom et prénom Adjointe ou Cheffe BAM	Visa

SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER DE LA DEMANDE

	Prise en charge	
	<i>AS ou AR</i>	<i>RS</i>
Arrêté	N° HC..... du	N° HC..... du
Facture	N° du	N° du
Montant État F.CFP F.CFP
CHORUS et DFIP	N° DP Date DP Date validation DFIP.....	N° DP Date DP Date validation DFIP.....